

Mot du Professeur Salim Daccache s.j., Recteur de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth, à la cérémonie de signature du fonds de l'Association des Anciens de la FDSP, à 11h30, le 24 juin 2019, à la salle des réunions du Rectorat.

Évidemment, à mon tour, je vous souhaite la bienvenue chez vous...

Signer un acte juridique entre l'Association des Anciens de la Faculté de droit et des sciences politiques et la Fondation de l'USJ pour accueillir un fonds pour les bourses d'étudiants est presque une tautologie ou quelque chose de formel. En effet, et depuis longtemps, l'Association a été pionnière pour financer des études de dizaines, sinon de centaines de jeunes étudiants qui avaient et qui ont besoin d'être supportés dans leur cursus académique.

Aujourd'hui, lorsque le Comité de l'Association décide de créer un fonds d'aide au sein de l'USJ, avec un matching de la somme octroyée, c'est un double et un plus pour l'Université et pour l'Association. L'avantage pour les deux, c'est le fait de mettre la main dans la main en ce qui concerne la levée de fonds et pour l'Association, elle n'est pas seulement un organisme à part, mais devient un partenaire dans l'action citoyenne et solidaire de l'Université. Les Anciens sont une composante de la communauté universitaire, les associations et leurs comités sont les représentants de Anciens ; toute action faite au nom des Anciens par les comités ne fait que renforcer cette présence que nous voulons une présence active et pertinente qui appuie notre esprit communautaire et solidaire.

Il me reste à dire merci et un grand merci au comité de la FDSP pour son geste, mais aussi à son président, Cher Ami Abbas al Halabi, car vous avez répondu à l'appel et vous l'avez défendu comme signe d'un lien fort et permanent entre l'Association et l'Université. Il m'est un devoir de remercier de même les personnes qui ont préparé cette cérémonie, surtout les responsables de la Fondation.

Lorsque nous nous retrouvons déjà, mais aussi lorsque nous nous retrouvons pour développer des actions communes pour des objectifs solidaires, je me dis que notre université se porte bien. Cette création de ce fonds va développer la culture du droit et peut être un exemple et un modèle d'engagement qui incitera d'autres à donner à un moment où les besoins deviennent de plus en plus importants. Donc continuons à œuvrer ensemble pour l'USJ et pour l'ensemble de sa communauté académique et sociale.